

Saint-Valère

C'est notre affaire...

UN PANIER DE NOËL APPORTE JOIE ET RÉCONFORT

Ceux et celles qui jugent à propos qu'un panier de Noël répondrait à un besoin,
veuillez nous faire parvenir votre demande
avant le 12 décembre 2007 voir p. 22

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008 inclusivement.

De retour le 3 janvier 2008 à 9 :00 heures.



**Impliquez-vous pour le maintien
de notre journal!**

Annoncez votre entreprise!

Visitez le site internet de la Municipalité de St-Valère!

www.msvalere.qc.ca

Informations • Météo • Horaires • Petites annonces classées • Etc...

NOUVEAU!
Annonces classées

GRATUITES
dans ce journal et sur le
site internet de St-Valère.

Saint-Valère



**Ce journal est rendu possible grâce
à la Caisse Populaire et
à la Municipalité de St-Valère.**



Desjardins
Caisse populaire
de St-Albert

Votre désirez annoncer dans notre journal.

Annonce classée	1 parution.....	GRATUIT (20 mots)
1/2 page.....	1 parution.....	70\$
1/2 page.....	12 parutions	250\$
1/2 page et lien internet.....		250\$
1 page	1 parution.....	125\$
1 page	12 parutions	500\$
1 carte d'affaire.....	12 parutions	100\$
Page internet sur le site de St-Valère.....		300\$

ÉQUIPE DU JOURNAL

La conception et l'impression du journal et du site internet de St-Valère est une réalisation de May-D.



(819) 352-1889

COMMENTAIRES

Vos commentaires et suggestions sont importants pour l'amélioration de notre journal.

AGENDA

La prochaine date de tombée pour recevoir les articles sera :

12 décembre 2007

Prenez note qu'après cette date AUCUN article ne sera accepté.

Un gros MERCI aux organismes qui ont remis leurs articles à la date de tombée.

Les textes doivent être rédigés sur traitement de textes (word) et envoyer par courriel à journal@may-d.qc.ca ou déposer à la municipalité.

Ne plus déposer de texte à la Caisse populaire de St-Valère.

SOMMAIRE

Rapport du maire	3
Rapport mensuel.....	7
Bibliothèque	8
Projet É.L.É.	10
F.A.D.O.Q.	19
Chronique juridique.....	20
Comité du vernissage.....	22
Panier de Noël.....	22
Jeunes reporters	23
AFÉAS.....	24
M.F.C.	25
Comité action	26
Caisse Populaire Desjardins de St-Albert	27

Pour réserver votre publicité contactez le (819) 352-1889.



Saint-Valère

PROVINCE DE QUÉBEC

RAPPORT DU MAIRE

À tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-Valère,

À titre de Maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir et un plaisir de vous dresser un bilan sommaire pour l'année 2007.

Nous avons débuté l'année avec un fonds de réserve de 109 226,00 \$. Le budget prévu pour l'année 2007 était de 1 112 446,00 \$. Après dix (10) mois d'opération, le montant des dépenses est de 789 187,00 \$ et le montant des revenus est de 1 089 926,00 \$.

Le rôle triennal d'évaluation en est à sa deuxième année.

Le coût total de la taxe est de 0,96 \$ du cent d'évaluation et voici sa répartition:

- 0,59 \$ du cent d'évaluation pour la taxe foncière;
- 0,18 \$ du cent d'évaluation pour la sécurité publique;
- 0,14 \$ du cent d'évaluation pour la voirie locale;
- 0,05 \$ du cent d'évaluation pour le règlement d'emprunt.

La rémunération des membres du Conseil est de 7 657,92 \$ pour le Maire et de 2 552,64 \$ pour chacun des Conseillers.

Encore une fois cette année, la municipalité a pu bénéficier de la subvention Placement Carrière Été 2007. Cela a permis d'engager Monsieur Mathieu Courchesne pendant 6 semaines, soit de la fin juin à la mi-août 2007.

De plus, depuis septembre, Madame Mélanie Côté s'est jointe au personnel en tant qu'adjointe au Directeur général et à l'Inspecteur municipal. Dû à une surcharge de travail, Madame Côté sera avec nous à plein temps, du 10 septembre au 21 décembre, et à raison de 02 jours par semaine pour la prochaine année.

Vu les nouvelles dispositions de la Loi, la municipalité vous donne la liste des fournisseurs à qui elle a accordé des contrats de plus de 25 000,00 \$:

Saint-Valère



Ville de Victoriaville (contrat incendie, intermun., Cour municip.)	60 168,85 \$
MRC Arthabaska (quote-part)	92 201,61 \$
Somavrac ((calcium liquide)	29 249,60 \$
Soc. dével. durable Arthabaska inc. (ordure et récupération)	60 689,36 \$
Ministère du revenu du Québec	31 101,98 \$
Ministère de Finances (police, remboursement taxes)	105 941,45 \$

L'amélioration du réseau routier a toujours été d'une grande importance pour le Conseil municipal. Voici donc les subventions demandées ainsi que les travaux de voirie qui ont été effectués cette année et qui, pour certains, seront complétés en 2008.

D'abord, nous avons creusé une partie du fossé sur la route de la Rivière-Noire et nous avons réparé la bosse devant le Presbytère. Nous avons également fait du débroussaillage dans plusieurs rangs.

La municipalité a pu bénéficier de la subvention sur la redistribution d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence accordée par le Gouvernement fédéral. Sur une remise totale de 375 282,00 \$, la somme de 178 000,00 \$ sera utilisée pour asphalter une partie du Rang 8, soit une distance de 2,6 kilomètre, ainsi que pour la réfection des ponts de la Rivière Noire et du Rang 8. Quant au solde, au montant de 197 282,00 \$, le Conseil en est à déterminer où il sera appliqué.

Nous profitons de l'occasion pour remercier notre député provincial, Monsieur Jean-François Roux, pour l'octroi d'une subvention au montant de 25 000,00 \$ qui servira à la réparation de trois sections dans le Rang 8. L'ensemble de ces travaux sont prévus pour la fin mai ou début juin 2008.

Nous avons aussi demandé une subvention au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) puisque 13 propriétés ont reçu un avis de non-conformité du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc du Québec concernant les égouts. Toutefois, nous attendons toujours une réponse de la subvention (FIMR).



Saint-Vallère

Concernant la réserve incendie, nous avons fait préparer un plan hydrique par la firme Teknika HBA et attendons une confirmation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc du Québec pour approbation quant à sa conformité.

Nous avons également continué le travail, déjà bien amorcé, dans le dossier de la sécurité incendie. En effet, bien que la municipalité reste toujours desservie par le service d'incendie de la Ville de Victoriaville, nous avons créé la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode, en partenariat avec les municipalités d'Aston-Jonction, Sainte-Eulalie et Saint-Samuel. Nous sommes toujours à travailler sur le schéma de couverture de risque et nous aviserons la population dès qu'il sera en fonction.

Cette année encore, nos citoyens et citoyennes ont eu accès aux activités offertes par les villes de Victoriaville, Daveluyville et Warwick en ce qui a trait aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire. Par le biais d'une entente intermunicipale, la municipalité rembourse une partie du coût de chaque inscription et il nous fait plaisir de vous annoncer que cette entente a été renouvelée pour la prochaine année.

PRÉVISIONS 2008:

En ce qui concerne la voirie, nous prévoyons faire le creusage de la deuxième partie du fossé sur la route de la Rivière Noire. De plus, malgré le fait que notre machinerie répond à nos besoins et est encore en très bon état, nous devons prévoir, à court terme, le renouvellement de certains équipements. Et, évidemment, nous terminerons les travaux commencés en 2007.

De plus, après plusieurs années de gel, nous envisageons une légère hausse du taux de taxes pour 2008. Nous pourrions donc rencontrer les inflations annuelles des dernières années tout en continuant le développement de notre municipalité.

Dès que nous aurons reçu la confirmation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc du Québec, la MRC d'Arthabaska procèdera à la modification du schéma pour que la municipalité puisse faire l'installation des réservoirs incendie afin de se conformer au schéma de couverture de risques.

Saint-Valère



Comme vous le savez, j'ai été élu Maire le 05 octobre dernier. Je tiens d'ailleurs à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée. Puisque j'ai été Conseiller municipal durant les dix dernières années, je suis très informé des dossiers en cours et j'en assure le suivi. En ce qui a trait à la MRC, j'en suis à me familiariser avec les affaires courantes. Je n'ai donc pas de compte-rendu à vous transmettre pour l'année 2007 mais soyez assurés que je le ferai lors de mes rapports mensuels de 2008.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Conseil pour leur appui et leur confiance. Soyez assurés qu'ensemble, nous verrons à l'avancement et au bon fonctionnement de notre municipalité.

Merci au Directeur général et secrétaire-trésorier, à l'Inspecteur et à tous les employés pour leur dévouement et leur disponibilité.

Et un remerciement tout spécial aux bénévoles pour leur implication et leur grande collaboration.

Donné à Saint-Valère, ce 05^{ième} jour de mois de novembre 2007

Le maire,

Louis Hébert



Saint-Valère

Rapport mensuel

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Voici un compte-rendu des mois de septembre et d'octobre 2007 ainsi que du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 5 novembre dernier.

D'abord, nous sommes heureux de vous annoncer que l'entente intermunicipale avec les villes de Victoriaville, Daveluyville et Warwick a été renouvelée pour la prochaine année. Vous pourrez donc continuer d'avoir accès aux activités offertes dans ces villes et la municipalité vous remboursera une partie du coût de chaque inscription.

Le Gouvernement fédéral, par l'entremise de la subvention de la taxe d'accise (essence), a octroyé à la municipalité une subvention qui servira à asphalté une partie du Rang 8, soit une distance de 2,6 kilomètres.

Le député provincial, Monsieur Jean-François Roux a aussi octroyé à la municipalité une subvention pour la réparation de trois sections du rang 8.

L'ensemble de ces travaux sont prévus pour la fin mai ou début juin 2008. Nous sommes présentement à finaliser les documents afin que ces deux organismes puissent procéder au remboursement de ces subventions auprès de la municipalité.

Nous sommes à travailler la refonte complète du plan d'urbanisme et de nos règlements municipaux (le zonage, le lotissement et les permis de constructions) dont l'adoption est prévue au début de l'année 2008.

Depuis septembre, Madame Mélanie Côté s'est jointe au personnel municipal en tant qu'adjointe au Directeur général et à l'Inspecteur. Madame Côté sera avec nous à plein temps, du 10 septembre au 21 décembre 2007 et à raison de 02 jours par semaine pour la prochaine année.

Le 3 novembre, le Presbytère de Saint-Valère s'est vu décerner le Prix du Patrimoine de la MRC d'Arthabaska dans la catégorie « Conservation et Préservation ». Toutes nos félicitations aux deux instigateurs du projet, Madame Gisèle Martel et Monsieur Claude Landry, à l'ensemble des marguilliers ainsi qu'au président de la Fabrique, Monsieur François Bergeron, pour leur implication et pour avoir cru à la richesse de notre patrimoine.

Finalement, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée le 05 octobre dernier lors de mon élection à titre de Maire. Ayant été conseiller municipal pendant 10 ans, soyez assurés que je mettrai mon expérience des dernières années à profit afin de poursuivre le développement de notre municipalité. Je reste disponible afin de recevoir vos questions et commentaires. N'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau municipal au 819-353-3450 ou par courriel au lhebert@msvalere.qc.ca.

Le Maire,

Louis Hébert

Saint-Valère



Bibliothèque Municipale

2 A, rue du Parc, SAINT-VALÈRE

La lecture, c'est la clé de l'aventure

LE LUNDI, MARDI ET MERCREDI
DE 14 H À 16 H ET
DE 18 H 30 À 20 H 30

Téléphone : (819) 353-3464
(si occupé, laisser un message
sur la boîte vocale)

Télécopieur : (819) 353-3465

Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca

Congés fériés

Dates de fermeture 2007:

- La semaine entre Noël et le jour de l'An, les 24, 25 et 26 décembre 2007 et les 1, 2 et 3 janvier 2008.
Ouverture le 7 janvier 2008.

Voici les résultats de certains concours:

1. Le mot scrapbooking a été changé pour le mot collimage.
2. Du volume à votre esprit! Nous avons une gagnante Mme Émmanuelle Bergeron qui gagne un boomerang de qualité.

Un échange de 700 livres reçus le 23 octobre avec les points bleu foncé en haut du livre

**Thèmes des mois: décembre ;
Décembre: Préparations et décorations de Noël**

Concours de Noël: un abonnement à une revue d'un ans: un pour adulte et un pour enfant.

Pour les enfants: viens envoyer une lettre au père Noël de la biblio.

Le concours de janvier 2008:

Questions:

Quel est le nombre total de prêts pour l'année 2007? Entre (7000 et 10 000)
Quel est le nombre d'abonnés pour l'année 2007 (Entre 475 et 600)

Une naissance, un livre; viens inscrire ton nouveau-né (0 à 12 mois)

Il va recevoir gratuitement une trousse (bébé-lecteur) .

Nous avons des casse-têtes à la biblio pour tous les goûts (ou presque!) Venez nous voir.

Saint-Valère

Romans

Chevaliers d'émeraude le no. 11 la justice céleste

Documentaires:

Pasta et cetera à la di Stasio par Josée di Stasio

Le livre de Richard Petit concernant la vie avec le cancer, détour imposé

Tout simplement Clodine croquez dans l'automne Scrapbooking appelé maintenant collimage: 75 projets inspirants

Place aux jeunes : Romans jeunes,

Léonis le no.10 l'île des oubliés.

Alain Bergeron: Dominic en prison, capitaine tatic, Thomas Leduc a disparu!, crème glacée, limonade sucrée. Savais-tu :Les Vers solitaires, les souris.

Dominique Demers: La fabuleuse Entraîneuse

Documentaires, bandes dessinées, et albums jeunes

Nous recevons à chaque mois les revues suivantes : Tralalire, et j'aime lire.

Avez-vous des demandes spéciales, des suggestions de toutes sortes ? Faites- nous- le savoir : Si vous avez des livres à donner pour adultes, enfants et autres, nous les prenons: ces dons vont faire partie de la collection locale (Saint- Valère), Merci de nous faire profiter de vos dons.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN HEUREUX TEMPS DES FÊTES REMPLI D'AMOUR, DE PAIX ET DE JOIE

Hélène Provencher

Coordonnatrice de la
Bibliothèque Municipale

Saint-Valère

Période des Fêtes

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008 inclusivement. De retour le 3 janvier 2008 à 9 :00 heures.

COLLECTE DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION

La collecte de la récupération du mardi 25 décembre 2007 est reportée au vendredi 28 décembre 2007. Celle des déchets du mardi 01^{er} janvier 2008 est reportée au vendredi 04 janvier 2008.

Donné à Saint-Valère, ce 12 novembre 2007
Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Projet É. L. É.

Éveil, Lecture, Écriture

Nous voici rendus au mois de novembre. Il faut donc s'habiller plus chaudement. Cela nous fait penser que les Fêtes se approchent de plus en plus. Les mamans seront prises dans leur cuisine avec un beau livre de recettes pour la préparation de la bouffe. Pendant que maman est occupée à cuisiner, tu peux t'occuper à fabriquer des décorations de Noël, apprendre ton alphabet ou encore simplement regarder ta maman, sans toucher évidemment. Le 24 novembre, sera notre dernier rendez-vous de l'année. Il y aura une histoire sans oublier le bricolage. Je vous attends en grand nombre.

Nous vous attendons, Soyez prudents quand vous irez jouer dehors.

Marlene Chouinard, responsable *Danielle Tremblay*, adjointe

Saint-Vatère



Commission scolaire des Bois-Francis Inscriptions pour l'année scolaire 2008-2009

Service d'animation Passe-Partout (4 ans)

Mon enfant sera-t-il prêt
pour la maternelle ?



Service gratuit

Existe-t-il des moyens
pour mieux le préparer ?



8 rencontres parents et
16 rencontres enfants
pour mieux apprivoiser
l'école.

Préalable : avoir 4 ans avant le 1er octobre 2008

Pour information : contactez Lorraine Rivard, responsable 758-6453 poste 22220 ou
Jacqueline Charland, secrétaire poste 22265 ou <http://ecoles.csbf.ca/passepartout>

Maternelle (5 ans)

Demande d'admission à la maternelle

- Préalable : avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2008.
- Parents et enfants doivent se présenter à l'école aux heures d'ouverture habituelles.
- Les parents qui désirent inscrire leur enfant à la maternelle de l'école communautaire l'Eau Vive doivent en faire la demande à l'école de leur quartier ou pour les résidents de Plessisville, au centre préscolaire La Samare.
- Pour information : Service de l'organisation scolaire
758-6453 poste 22620 ou 22630



OÙ : à l'école la plus rapprochée de votre résidence ou pour les résidents de Plessisville, au centre préscolaire La Samare.

QUAND : du 3 au 14 décembre 2007

ATTENTION : il est obligatoire de fournir l'original du certificat de naissance «grand format», émis par le Directeur de l'état civil.

Saint-Vallée

- BOIS, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, PORTE ACIER
- FENÊTRE, QUINCAILLERIE
- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE



PRO RÉNOVATION

PRO PRO PRO PRO PRO PRO

NOUS LIVRONS...



**DE TOUS POUR LA RÉNOVATION
ET LA CONSTRUCTION**

PRO PRO PRO PRO PRO PRO

1276, rue PRINCIPALE, ST-ALBERT Tél.: 819.353.3666
 4, route ST-ALBERT, WARWICK Tél.: 819.358.3800
 SANS FRAIS: 1.877.353.3666

Saint-Valère



Nous offrons les déjeuners, dîners et soupers.

Nous avons *Plus* de 230 choix de repas
à vous offrir!!

2 salons
privés



HUILE DE CANOLA
(SANS GRAS TRANS)
Toutes nos cuissons et nos vinaigrettes
sont faites à base d'huile de canola.

L'équipe du

Plus «in» en ville

toujours
Plus
dynamique
pour vous
servir!



Visitez notre site internet au
www.plusrestaurantbar.com

192, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville

(819) 758-9927

Pour réservation communiquez avec nous!

Plus

Saint-Valère



Épicerie



Lacharité



Tél.: 819.353.3050
Télécopieur: 819.353.3069

1227, Principale, St-Albert
(Québec) J0A 1E0



Nos produits maison

Tête fromagée, saucisses, cretons, petits plats, pizza prêts à manger, sous-marins et bien d'autres choses...



Nos produits fumés sur place sont un vrai délice !



Saint-Valère



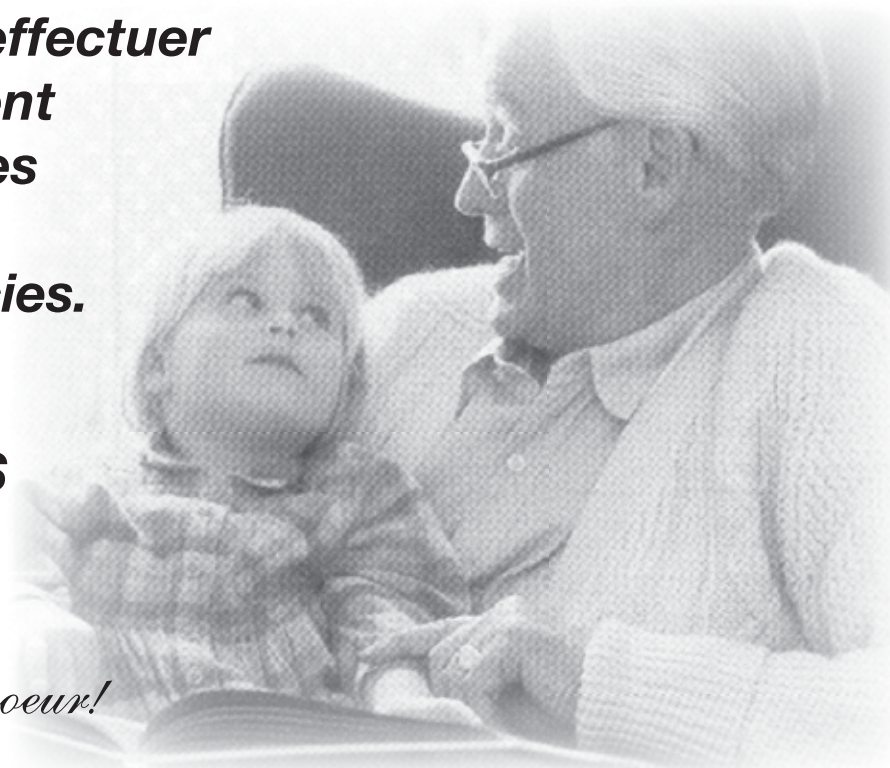
Habib Néji
pharmacien, Ph. D.



- **Nous pouvons effectuer le renouvellement des ordonnances provenant des autres pharmacies.**

INFORMEZ-VOUS
auprès de notre pharmacien!

*Votre santé
nous tient à coeur!*



HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi :
8 h 30 à 21 h 00

Samedi :
9 h 00 à 17 h 00

LIVRAISON GRATUITE À ST-VALÈRE



STATIONNEMENT GRATUIT 30 MINUTES

Clinique Laurier
39, rue Laurier Est, bureau 1
Victoriaville, Qc G6P 6P6

Téléphone : (819) 357-1515
Télécopieur : (819) 357-1519

Saint-Vallée



Votre pompe ne vous fournit pas suffisamment d'eau

À-t-elle pris de l'âge?

Vous n'avez pas de pression?

Votre réservoir est-il perforé?

(la pression d'eau varie)

Sa capacité est-elle suffisante?

Votre consommation s'est-elle accrue au fil des ans?

Votre pompe fait-elle beaucoup de bruit?

(arrêts et départs fréquents)



NORT EAU

Tél.: 758.5188

S.F.: 1.866.758.5188

Votre eau tache-t-elle vos vêtements et vos appareils ménagers? (fer, dureté)

Sent-elle les oeufs pourris ou le chlore?

À- t-elle mauvais goût?



CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

RBQ 8232-9970-39

Notre traitement d'eau est la solution à vos problèmes.

Saint-Valère

DU NOUVEAU pour les producteurs forestiers



SNG
FORESTERIE-CONSEIL



PLUS de 20 ans d'expérience
Aménagement, évaluation,
expertise **ET PLUS...**

Daniel Gagnon, ingénieur forestier
Serge Nadeau, technicien forestier
Daniel St-Hilaire, ingénieur forestier

2430, Notre-Dame Ouest, Victoriaville sngfc@bellnet.ca (819) 758-1693

Salon Fem-Hom

1483 rg 11, St-Valère

Coiffure pour elle et lui

Du mardi au samedi
avec ou sans rendez-vous

(819) 353-1912

Prop. : Lucie Guilbeault



Benoit Normand
REPRÉSENTANT

8, rue Desjardins Sud
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Cellulaire 819-795-5617
Téléphone 819-353-2522

AGRO
CENTRE
VINISOL INC.



Garage Jean-Marc Boilard



Y. COLLIN SERVICE ENR.

Entrepreneur Général

En Rénovation

Licence R.B.Q.: 8265-3114-07

182, Rang 6, St-Rosaire
(Québec) G0Z 1K0

Bur. : (819) 758-6297

Cell. : (819) 352-2566

Courriel : ycollin@sympatico.ca

Yvan Collin
Propriétaire

1664, route 161, St-Valère

Ouvert 7 jours sur 7
de 7h30 à 22h

Nouvelle propriétaire
Maryse Gagnon

Tél.: (819) 353-2161

Télec.: (819) 353-2162



STÉPHANE FOURNIER

REMORQUAGE

1-819-353-2899



Saint-Valère

R.B.Q.: 8318-4994-01



SCIAGE DE BÉTON BERGERON

Forage et Sciage de béton au diamant

François Bergeron

455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707



André Bellavance

Député de Richmond-Arthabaska
Porte-parole du Bloc Québécois en
matière d'Agriculture et Agroalimentaire
Vice-président du caucus du
Bloc Québécois



Bureau 442 32, rue Notre-Dame Est
Édifice de la Confédération Victoriaville (Québec)
Chambre des communes G6P 3Z5
Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Tél. : (819) 751-1375
Tél. : (613) 995-1554 Sans frais : 1-877-751-1375
Télécopieur : (613) 995-2026 Télécopieur : (819) 751-5517

Courriel : bellaa1@parl.gc.ca



DISTRIBUTEUR DE GAZ INDUSTRIELS
ET DE PRODUITS DE SOUDAGE

550, BOUL. JUTRAS EST - C.P. 305
VICTORIAVILLE - QC - G6P 6S9
Tél. : (819) 752-4589 - Fax : (819) 752-3093
Courriel : obf@oxygenebf.com



GARAGE RÉJEAN MARTEL ENR.

Débosselage - Peinture
Voitures de courtoisie

1369, route 161
St-Valère, Qc G0P 1M0
rejmar@telwarwick.net

Tél.: (819) 353-2221
Télé.: (819) 353-1688

VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION



Manufacturier de remorques

2245, route 161
St-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél. : (819) 353-3350
Télé.: (819) 353-3359

Yves Bergeron
président directeur général

Courriel : info@idealtrailer.com
Site internet : www.remorqueideal.com



Habillage fenêtre • Objets décoratifs • Planification intérieur • Décoration

Service à domicile

751-1482

325, Gamache, Victoriaville (Québec) G6P 3T2



A.M.O.C.

Orthothérapeute membre
Numéro : 03-1820

Clinique d'Orthothérapie Lucie Martel

- * Orthothérapie
- * Kinésithérapie
- * Massothérapie
- * Massage, femme enceinte

278, rang 11
St-Valère (Qc) G0P 1M0
(819) 350-9852

Reçu d'assurance

CALIN CANIN TOILETTAGE MOBILE

Tonte et toilettage
de chien et chat,
directement chez vous!

STÉPHANIE MARCOUX
819.350.1053



F.A.D.O.Q.
DE SAINT-VALÈRE

Saint-Valère

À inscrire à votre agenda

Adhésion au Club de l'âge d'or FADOQ

Il est encore temps d'adhérer au club de la FADOQ et faire partie d'un mouvement qui défend les intérêts des personnes de 50 ans et plus, et de profiter des avantages offerts aux membres de la FADOQ, tout ça pour aussi peu que 20 dollars annuellement. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter un membre de la direction : il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

Dîner des Fêtes

Nous vous attendons en grand nombre **dimanche le 9 décembre à midi** à l'Érable Rouge. Il y aura de la danse avec orchestre et tirage de prix de présence en après-midi.

Souhais

Le temps des fêtes, c'est peut-être le moment propice pour s'arrêter un peu et penser aux

événements de l'année qui se termine et surtout de penser aux gens qui nous ont accompagnés au cours de cette année.

Puisse cette année se terminer en beauté et laisser place à une nouvelle année remplie de santé, de bonheur et de paix.

Il nous fait plaisir, en ce temps des fêtes, de vous souhaiter un très JOYEUX NOËL et nos vœux sincères pour la NOUVELLE ANNÉE.

Les membres du conseil de direction de la FADOQ

Martial Bergeron, président (819)353-2553
Rolande Fleurant
Pierre Lallier
Denise Cantin
Doris Normand
Gaétane Hébert
Louiselle Richard

**ÉRABLE
ROUGE**



L'ÉRABLE ROUGE

Parties de sucre • Réceptions de tous genres

Réjeanne et Bernard Hamel

réservation

rés.: (819) 758-8580 • (819) 353-1616

télécopieur : (819) 353-1644

3324, route 161, SAINT-VALÈRE

(sortie 210 sur la Transcanadienne, direction route 161 Sud)

www.erablerouge.com

Saint-Vallée

INFORMATION JURIDIQUE

La Loi et les Règlements visant la **protection du territoire et des activités agricoles** ont fait l'objet de quelques nouveautés au cours des dernières années, en voici deux :

Possibilité d'agrandir un terrain sans autorisation de la CPTAQ

Le propriétaire d'un terrain résidentiel bâti avant 1978 peut maintenant, sans autorisation de la Commission de la Protection du Territoire Agricole (CPTAQ), acheter une partie d'un lot agricole voisin afin d'augmenter la superficie de son terrain pour le rendre conforme à la grandeur minimale exigée par la municipalité en application de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Ainsi, **si le terrain résidentiel est plus petit que la superficie minimale prévue au règlement municipal, le propriétaire a la possibilité d'agrandir son terrain résidentiel pour le rendre conforme sans avoir à déposer une demande à la CPTAQ.** Il ne lui reste qu'à trouver un voisin intéressé à lui vendre une parcelle de sa terre agricole.

Ex : Si la norme municipale est de 3000 m² et que « A » possède un terrain bâti avant 1978 d'une superficie de 930 m²; il peut donc acheter de son voisin « Ferme B inc. » une parcelle de terrain jusqu'à concurrence de 2 070 m² et ce, sans avoir à obtenir d'autorisation de la CPTAQ.

Cependant, si le terrain bâti était plus grand à l'origine et qu'il est devenu trop petit à la suite d'une vente ou si, en 1978, le propriétaire de l'époque possédait un emplacement contigu qui a été vendu depuis, alors le propriétaire actuel ne peut bénéficier de cette nouvelle disposition. Il devra donc obtenir une autorisation de la CPTAQ pour l'agrandissement de sa propriété.

Construction d'un abri sommaire en milieu boisé

Il est permis maintenant d'implanter un abri forestier sur sa propriété sans autorisation de la CPTAQ si les conditions suivantes sont respectées :

- la propriété concernée est **boisée** sur une superficie minimale de 10 hectares (ou 29 arpents); et
- l'abri respecte les normes de construction établies : 1) l'abri doit être constitué d'un **seul plancher** 2) la superficie au sol du plancher est d'un maximum de **20 m²**, y compris la galerie et 3) **l'abri ne doit pas être pourvu d'eau courante**, ni par pompage manuel ou autrement. La norme interdisant l'eau courante a été prévue parce que les normes environnementales exigent qu'un bâtiment pourvu d'eau courante soit muni d'un système de traitement des eaux usées (fosse septique - champ d'épuration), ce qui aurait un trop grand impact en milieu agroforestier alors que l'abri se doit d'être sommaire.

*Voilà déjà le dernier de ma série d'articles d'information juridique. Je demeure toutefois disponible pour répondre à vos questions. Je vous réfère également au **nouveau service offert par la Chambre des notaires du Québec** :*

⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒

1-800-NOTAIRE

(1-800-668-2473)

Il s'agit d'un service d'information juridique sans frais, par téléphone, disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Vous trouverez également des renseignements sur différents sujets en visitant le site www.1800notaire.ca .

Me Julie Bergeron, notaire

Tél. : 819.758.7404

Courriel : jbergeron@notarius.net

62, Bois-Francs Sud, Victoriaville (Qc) G6P 4S1

Saint-Valère

La vie, un cadeau

Célébrer Noël est encore un événement pour la majorité d'entre nous. Que sera-t-il cette année? Pourquoi ne serait-il pas une occasion de fêter la vie, de la voir comme un cadeau?

Les parents qui donnent naissance à un premier enfant l'expérimentent. La vie qui vient dans leur enfant est reçue comme un cadeau. La naissance de Celui que nous fêtons la nuit de Noël nous annonce qu'il vient pour que nous ayons la vie en abondance.



Que ce Noël nous fasse accueillir la vie qui nous est donnée et qu'il nous donne le goût de partager avec ceux et celles pour qui la vie est plus difficile.
Nous vous souhaitons un Joyeux Noël 2007.



Line Grenier, agente de pastorale

André Genest, curé

Nous vous informons, dans le tableau ci-joint, de l'horaire des célébrations à l'église pour ce temps de Noël.

Horaire des célébrations pour Noël et Jour de l'An. Pour les 4 paroisses de notre secteur pastoral.

	Ste-Anne du du Sault	St-Rosaire	St-Samuel	St-Valère
24 Décembre (<i>lundi</i>)	18h 30 22h 30	20h 30	20h 30	22h 30
25 Décembre (<i>mardi</i>)	9h 30	Pas de messe	Pas de messe	10h 00
1 ^{er} Janvier (<i>mardi</i>)	9h 30	11h 00	9h 00	10h 30
Célébrations de La NATIVITÉ pour les jeunes familles	16 déc. (dimanche) 14h 00	-----	-----	22 déc. (samedi) 16h 00
Célébrations du PARDON	16 déc. (dimanche) 19h 30	17 déc. (<i>lundi</i>) 19h 30	-----	19 déc. (mercredi) 19h30



Saint-Valère

Un panier de Noël apporte joie et réconfort

Déjà le mois de novembre 2007. **Le COMITÉ NOËL DU PARTAGE** vous invite à contribuer avec nous afin de combler des besoins essentiels et d'apporter un peu de douceur et de chaleur aux familles démunies.

Nous comptons sur votre générosité habituelle pour aider les moins favorisés.

PARTAGER, S'AIDER LES UNS LES AUTRES, C'EST UNE FAÇON DE RENDRE GRÂCE POUR LES BIENS QUE NOUS AVONS REÇUS. Des paniers seront placés aux endroits suivants :

Caisse Populaire, Bibliothèque Municipale,
Ecole Cœur Immaculé, Eglise...

N.B.: Ceux et celles qui jugent à propos qu'un panier de Noël répondrait à un besoin, **veuillez nous faire parvenir votre demande avant le 12 décembre 2007** en téléphonant aux numéros suivants:

Lise Blanchette	Tél.: (819) 353-1928	Télécopieur	Tél.: (819) 353-2998
Presbytère St-Valère	Tél.: (819) 353-2214	Denise Cantin	Tél.: (819) 353-2411

Soyez généreux, pour les moins bien choyés de notre paroisse. Merci de votre générosité

Lise Blanchette, présidente
Le comité de Noël du Partage

Comité de vernissage de Saint-Valère

C'est avec plaisir que nous vous invitons au prochain vernissage avec les élèves de l'école Cœur Immaculé. Le travail effectué sur «le sujet recyclage» pour la journée Normand Maurice a été fait en octobre.

Nous vous attendons:

- Vendredi 18 janvier 2008 19 heures
- Complexe Municipal de Saint-Valère
- 2, rue du Parc

N'oubliez pas d'inviter ceux que vous aimez.

Nous vous attendons en grand nombre pour cette soirée. Merci de venir nous rencontrer.

Martine Ayotte, responsable du comité de vernissage

Carole Potvin, adjointe



Saint-Valère

*Le partage et l'entraide,
une richesse pour la communauté.*

Bonjour, je m'appelle Mélissa Croteau et j'aurai bientôt 12 ans. Aujourd'hui, je vais vous parler de deux richesses essentielles pour un monde meilleur : le partage et l'entraide. Ces deux mots représentent la loi de la nature, comme le dit si bien le petit Robert .

Pourquoi? Parce que s'il n'y avait pas de partage, les gens seraient tristes, pauvres, égoïstes, sans amour, et il y aurait beaucoup plus de méchanceté sur terre. Puisque notre planète sait comment agir avec le partage et l'entraide, nous espérons faire un monde meilleur de jour en jour.

Pourquoi? Parce que si tout le monde donnait un peu du sien, les gens pourraient mieux communiquer, aider les autres, faire plaisir, s'encourager, se soutenir et secourir les gens dans le besoin.

Dans certaines écoles, on ramasse des goupilles, des canettes et des attaches à pain pour aider les organismes à but non lucratif à acheter des appareils pour des gens dans le besoin. Par le passé, des chaises roulantes et des machines utilisées dans les hôpitaux ont aussi été achetées.

Il y a aussi des élèves qui aident les petits dans leurs jeux pendant les récréations ou quand ils ont besoin d'aide. Ce sont toutes des petites

choses qui sensibilisent les jeunes à devenir responsables et à s'entraider les uns les autres. Plus tard, probablement que ces jeunes devenus grands pourront continuer à aider en faisant du bénévolat parce qu'ils auront appris et compris qu'on est plus heureux quand tout le monde est heureux autour de nous.

Donc, si nous voulons contribuer à cette richesse, il est de notre devoir de commencer par des petits gestes simples faits avec beaucoup d'amour, car l'amour se retrouve partout, même dans les mots partage et entraide.

Mélissa Croteau



Voici un nouveau concept dans le Journal de St-Valère!

Vous êtes **JEUNE** et **PASSIONNÉ** d'écriture et d'aventures!

Vous allez voir les kangourous en Australie, le salon de l'auto de Montréal ou un sujet (l'environnement, les jeux de consoles ou le plein air) vous passionne... À vos claviers...

Nous publierons votre article dans la section Jeunes Reporteurs!!!

Saint-Vatère



Au nom de la foi

A l'Aféas, nous n'avons pas peur des sujets « chauds ». Nous croyons à l'importance de s'informer et de discuter ensemble, pour trouver des solutions. C'est le cas encore cette année, avec le thème de ce mois-ci intitulé « Au nom de la foi ».

La religion est un sujet très personnel. Pour les unes, la religion leur sert de guide et est une source indispensable de réconfort. Pour les autres, la religion ne prend pas beaucoup de place dans leur vie.

Nous discutons de la place que la religion doit prendre dans la conduite de la société. « C'est bien beau la liberté de religion, mais il ne faudrait pas qu'elle s'exerce sur le dos des femmes »

La religion vient à peine de sortir de nos hôpitaux et de nos écoles et le Québec a opté dans les années soixante, pour la laïcité: c'est-à-dire la séparation entre l'Eglise et l'Etat. L'état ne se mêle plus des affaires religieuses.

Maintenant que d'autres religions s'affichent au grand jour (surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001) et qu'elles réclament des droits, que faire? Comment vivre ensemble dans l'harmonie? Comment s'entendre sur des valeurs communes? Le Québec fait donc face à un nouveau défi: celui de la diversité des religions.

Arrive l'accommodation raisonnable; c'est s'adapter à une règle, à une pratique particulière, dans un cas donné, pour éviter que cette règle ait un impact discriminatoire sur une personne. Ce n'est pas une loi, mais un droit qui peut se régler sans qu'un tribunal s'en mêle, soit au niveau d'une entreprise ou de l'école ou autres institutions, à moins qu'il y ait atteinte à un droit inscrit dans les chartes provinciales ou canadiennes, tels: la race, la couleur, la langue, la

religion, l'état civil, l'origine ethnique, etc....

Ce qui inquiète la plupart des femmes, c'est la religion poussée à l'extrême, au nom de leur foi.

La position du gouvernement à ce sujet: « L'égalité entre les femmes et les hommes, la primauté du français et la séparation entre l'état et la religion constituent des valeurs fondamentales. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucun accommodement.

Quelle que soit la religion (qu'elle soit chrétienne, juive ou de l'Islam), il y a toujours des gens qui poussent leur foi à l'extrême. Ils semblent n'avoir qu'un but: imposer leurs croyances. Mener leur gouvernement. Dictent les lois et la conduite de la société toute entière.

Les premières à en payer le prix, sont les femmes. En pays Occident, dominées par la religion, les femmes n'ont pratiquement pas de droits. Même en Amérique du Nord, nos droits sont parfois remis en question par certains groupes de pression.

Échangeons avec nos amies, amis sur ces questions. A partir de nos discussions, l'Aféas pourra dégager les véritables enjeux pour notre société et mettre de l'avant des solutions adaptées à l'urgence de la situation.

Au nom de notre foi, demeurons accueillantes, accueillants, justes et « raisonnables »

Aféassement vôtre,

Madeline Normand agente de pastorale.

Respect de la nature.

J'utilise mon cabas (sac de coton ou autre biodégradable), éliminant ainsi l'utilisation des sacs de plastique. Ils ne sont pas biodégradables, polluent le paysage et sont de véritables pièges pour certains animaux, oiseaux, poissons, baleines et tortues marines. Au nom de notre environnement.

M.F.C.

Mouvement des
femmes Chrétiennes
de Saint-Valère

*Saint-Valère**Les dépendances*

Une dépendance, qu'est-ce que c'est?

Dans le langage courant, le mot dépendance veut dire : quelque chose qui gère notre vie, qu'on ne peut pas se passer.

Pour bien comprendre, nous prendrons conscience que beaucoup de personnes souffrent de dépendances. Nous ferons la différence entre l'usage et la dépendance et nous trouverons les moyens de vaincre la dépendance.

De qui ou de quoi peut-on être dépendant?

Il ne faut pas se le cacher, beaucoup de personnes souffrent de dépendances : dépendance à la cigarette, à la bouffe, au travail à l'ordinateur, pour ne nommer que celles-là. Dans notre monde moderne, les dépendances nocives sont la consommation de drogues et l'alcoolisme. Ces contraintes nous sont imposées par la mode, la publicité, et surtout par le pouvoir d'attraction de l'argent.

Y a-t-il une différence entre la dépendance et l'usage?

L'usage, c'est utiliser, employer, par exemple un médicament, pour soulager la douleur, alors que la dépendance, c'est de ne pas pouvoir s'en passer.

La dépendance est intimement liée à la quête du plaisir. La difficulté, c'est de gérer son plaisir pour qu'il nous fasse plus de bien que de mal.

Certaines dépendances sont normales. Par exemple, les enfants dépendent de leurs parents; notre vie et notre bien-être dépendent de la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons et de la nourriture que nous ingérons.

On commence à parler de dépendance lorsqu'on observe chez quelqu'un le besoin compulsif et irrépressible d'absorber une substance. Certaines substances sont nécessaires, comme agent de prévention ou pour calmer la douleur. Il faut donc que chacun trouve un juste équilibre entre l'usage et la dépendance.

À la suite de ces découvertes, il serait à propos de mieux contrôler mes dépendances face aux technologies nouvelles si utiles mais qui peuvent créer une forme de dépendance. Par exemple, avec Internet, je communique facilement, je peux me dispenser de rencontrer ces personnes. Je ne sais plus les accueillir, j'oublie de les visiter. Mais, me direz-vous, c'est comme ça aujourd'hui : qu'est-ce que je peux faire? Il suffit de faire silence pour regarder en soi et autour de soi pour retrouver ce qui est vraiment important dans la vie. Peut-être trouverons-nous la liberté, la lumière et la paix : c'est ce que je vous souhaite de tout cœur.

En toute amitié,

Rolande Fleurant

Saint-Valère

Le comité action

En octobre dernier, nous n'avons pu réaliser l'invitation à notre Brunch du dimanche.

Pour combler ce contre-temps, je vous propose un jeu, pour vous amuser un peu. C'est une « Invitation de la Folie »

La Folie décida d'inviter ses amis pour prendre un café chez elle. Tous les invités y allèrent.

Après le café la FOLIE proposa:

-On joue à cache-cache?

-Cache-cache? C'est quoi, ça? Demande la CURIOSITÉ.

-Cache-cache est un jeu. Je compte jusqu'à cent et vous vous cachez. Quand j'ai fini de compter je cherche, et le premier que je trouve sera le prochain à compter. Tous acceptèrent, sauf la PEUR et la PARESSE.

-1,2,3,...la FOLIE commença à compter. L'EMPRESSEMENT se cacha le premier, n'importe où. La TIMIDITÉ, timide comme toujours, se cacha dans une touffe d'arbre. La JOIE courut au milieu du jardin. La TRISTESSE commença à pleurer, car elle ne trouvait pas d'endroit approprié pour se cacher. L'ENVIE accompagna le TRIOMPHE et se cacha près de lui derrière un rocher. La FOLIE continuait de compter tandis que ses amis se cachaient. Le DÉSESPOIR était désespéré en voyant que la FOLIE en était déjà à 99.

-CENT! Cria la FOLIE, je vais commencer à chercher...

La première à être trouvée fut la CURIOSITÉ, car elle n'avait pu s'empêcher de sortir de sa cachette pour voir qui serait le premier découvert. En regardant sur le côté, la FOLIE vit le DOUTE au-dessus d'une clôture ne sachant pas de quel côté il serait mieux caché. Et ainsi de suite, elle découvrit la JOIE, la TRISTESSE, la TIMIDITÉ... Quand ils furent tous réunis, la CURIOSITÉ demanda: -Où est l'AMOUR?

Personne ne l'avait vu. La FOLIE commença à le chercher. Elle chercha au-dessus d'une montagne, dans les rivières au pied des rochers. Mais elle ne trouvait pas l'AMOUR. Cherchant de tous côtés, la FOLIE vit un rosier, pris un bout de bois et commença à chercher parmi les branches, lorsqu'elle soudain elle entendit un cri.

C'était l'AMOUR, qui criait parce qu'une épine lui avait crevé un œil. La FOLIE ne savait pas quoi faire. Elle s'excusa, implora l'AMOUR pour avoir son pardon et alla jusqu'à lui promettre de le suivre pour toujours. L'AMOUR accepta les excuses. Aujourd'hui, l'AMOUR est aveugle et la FOLIE l'accompagne toujours. (tiré de mine de rien)

Rire fait toujours du bien. Surtout quand il nous apporte des belles leçons de vie. La plus belle Folie, c'est l'amour

Madeline Normand, secrétaire
Le Comité Action communautaire,
St-Valère


Desjardins

Caisse populaire de Saint-Albert
1617 rue Principale,
Saint-Valère (Qué) G0P 1M0
(819) 353-3431 - (866) 575-3400

Saint-Valère

FONDS DESJARDINS

Ceci
n'est pas
une tour
d'ivoire

C'est un accès direct à des partenaires internationaux à la hauteur de vos attentes.

Les Fonds Desjardins ont sélectionné pour vous des partenaires d'envergure nationale et internationale qui comptent parmi les meilleurs dans leur domaine. Leur approche de gestion, rigoureuse et efficace, vise l'équilibre optimal entre le risque et le rendement. Leur expertise s'allie à notre savoir-faire pour vous offrir :

- un choix de plus de 30 fonds permettant une saine diversification de votre portefeuille
- des produits de sociétés réputées, commercialisés sous une marque conjointe, sans frais d'entrée ni de sortie
- des solutions de placement qui vous simplifient la vie.

FONDS
Desjardins

Consultez votre conseiller de Desjardins
1 800 CAISSES
www.fondsdesjardins.com


Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Saint-Valère



Caisse populaire de Saint-Albert
1617 rue Principale,
Saint-Valère (Qué) G0P 1M0
(819) 353-3431 - (866) 575-3400



YVES SAUV  ET LOUISE SAVIGNAC, retrait s

Solutions de placement



UN INVESTISSEMENT PRIVIL GI 

Bien adapt s   votre r alit , les portefeuilles Chorus contribuent   accro tre la long vit  de votre capital. Ils sont assortis d'options de revenu de retraite qui peuvent limiter les impacts fiscaux. Bref, ils vous apportent la paix d'esprit!

Communiquez d s aujourd'hui avec votre conseiller et d couvrez les multiples avantages de cette formule cl s en main.

LES PORTEFEUILLES CHORUS

1 800 CAISSES fondsdesjardins.com



Conjuguer avoirs et  tres

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fr quemment et leur rendement pass  n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de r partition d'actifs peuvent donner lieu   des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifi  avant d'investir.